



Laon, le 17 février 2020

## Important : Modification de la collecte des déchets verts

Madame, Monsieur Le Maire,

Lors du Comité Syndical du 18 décembre 2019, à l'issue de la présentation du bilan de la collecte des déchets verts, faisant état d'une sous-utilisation du service, les délégués du SIRTOM se sont prononcés favorablement sur la proposition du Bureau de modifier la fréquence de collecte, la passant d'un ramassage hebdomadaire à un ramassage une semaine sur deux, durant 8 mois de l'année, du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre au lieu du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.

Cette décision s'est imposée également au regard des diverses augmentations et pertes de recettes que nous subissons.

En effet, pour exemple, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), que doit verser le SIRTOM à l'Etat, via Valor'Aisne, va augmenter progressivement pour atteindre, en 2025, 65 € HT la tonne de déchets enfouie, sachant qu'elle est aujourd'hui de 25€ HT la tonne. Une première augmentation est prévue dès 2021 (+12€ HT) nous obligeant à anticiper, optimiser, et par conséquent à réorganiser de nouveau nos services.

Le Comité Syndical a confirmé, à l'unanimité, sa décision par délibération du 5 février 2020, précisant également que les déchets verts seraient collectés dans la limite de 140 litres par foyer.

Un courrier d'information sur les nouvelles modalités et le calendrier de collecte des déchets verts, en cours d'élaboration, sera distribué par nos services en boîte aux lettres entre le 2 et le 25 mars 2020.

Certain de votre compréhension quant à cette nécessaire évolution et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur Le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

Claude SINET